

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 08.065

L'An deux Mille Huit, le 5 mai à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 28 avril 2008

DATE D'AFFICHAGE

Le 28 avril 2008

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, M. CAU, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, Mme LIGEARD, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, Mme WILLMANN, conseillers municipaux;

ETAIENT REPRESENTES :

Mme BOURDEAU-BOROWSKY représentée par M. MERLE
M. CHABASSE représenté par M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 31
Nombre de votants : 33

Monsieur GONZALEZ a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ORGANISATION DU VIOLON SUR LE SABLE - ANNEE 2008

RAPPORTEUR : Mme WILLMANN

VOTE : UNANIMITE

La manifestation « LE VIOLON SUR LE SABLE » a lieu chaque année au mois de Juillet.

Il s'agit de concerts de musique classique, interprétés par l'Association « L'Orchestre du Violon sur le Sable » et clôturés par un feu d'artifice.

Le Conseil Général de la Charente Maritime a décidé de participer à cette manifestation au titre de l'opération « Sites en Scènes ».

Cette année, trois concerts se dérouleront les 21, 23 et 25 JUILLET 2008.

Le coût global de cette opération est de 480.000 euros TTC.

Il est proposé de conclure avec la SARL PRODUCTION 114 -titulaire exclusif du management de « L'Orchestre du Violon sur le Sable »- un marché public.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du rapporteur,
- VU le projet de marché annexé,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer le marché « Le Violon sur le Sable - Edition 2008 » avec la SARL PRODUCTION 114, conformément au projet joint en annexe,

- d'imputer la dépense correspondante au budget de l'année en cours.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 7 mai 2008

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Henri LE GUEUT